



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

Le rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes est destiné aux 17 communes membres et doit leur être adressé avant le 30 septembre pour qu'il puisse être présenté en Conseil Municipal.

L'objectif de ce document est de retracer de manière concise les réalisations de la collectivité dans chacune des compétences qui lui ont été transférées et des moyens qui y ont été consacrés.

Il a été présenté au Conseil de Communauté du 27 juin 2015.

Plusieurs gros projets ont marqué cette année 2014, deuxième année de la fusion : la création, au 1er janvier 2014 du nouvel Office de Tourisme de Thann-Cernay sous la forme d'un EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial), le lancement des travaux de réaménagement du multi-accueil « Les Marmousets » à Thann, de gros travaux d'évacuation des eaux pluviales à Steinbach.





Le Conseil de Communauté



Le Président, Romain Luttringer

L'année 2014, une année de renouvellement des élus communautaires

Cette année est celle du renouvellement des équipes municipales et pour la première fois de l'élection au suffrage universel des conseillers communautaires.

A l'issue de la fusion des Communauté de Communes de Cernay et Environs et du Pays de Thann, le Conseil Communautaire est passé de 81 à 50 représentants auxquels s'ajoutent 7 suppléants pour les communes ne disposant que d'un seul représentant.

Le nouveau conseil issu des urnes a élu un Président et un Bureau. Pour connaître tous les élus communautaires, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes (www.cc-thann-cernay.fr).

> Quelques chiffres pour 2014 :

Séances du Conseil de Communauté	7
Réunions du Bureau	16
Nombre de délibérations	136
Nombre de décisions de Bureau	46
Décisions du Président	7



LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Développement économique

Le développement économique du territoire, sous toutes ses formes (industrie, artisanat, agriculture, tourisme, services) est un axe essentiel pour l'avenir de notre Communauté de Communes, soutenu par des politiques en matière de services ou d'accueil des habitants.

Construire une stratégie économique

Cette année 2014 a été dédiée à la définition d'une stratégie économique pour la Communauté de Communes.

Pour ce faire, un groupe de travail s'est réuni jusqu'en décembre, afin de définir les enjeux et les objectifs pour chacune des thématiques économiques abordées. Ce travail a été synthétisé, hiérarchisé et planifié pour offrir une « feuille de route du développement économique » sur la durée du mandat.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- **La création d'activité** (diagnostic, partenariat et réseaux, orientation des porteurs de projets, reprise d'entreprises...) Dans ce domaine, un partenariat avec le Pays Thur Doller est à optimiser.
- **Le Parc d'Activités du Pays de Thann – Aspach-le-Haut, et notamment :**
 - Les infrastructures (accessibilité, signalétique, fibre optique),
 - Les services aux entreprises : surveillance, transport, entretien du site...
- **La communication / commercialisation :** participer à des salons professionnels, optimiser l'accueil des investisseurs, réaliser un site dédié économie, définir les avantages concurrentiels du parc d'activités
- **La ZI de Vieux-Thann :**
 - Optimiser la surveillance,
 - Mise en œuvre du plan de déplacement inter entreprises (PDIE), à travers notamment une refonte de la signalétique entreprises, le marquage au sol d'espaces cyclables...
- **Le commerce et l'artisanat :**

L'OCM avec la possibilité, sur les 3 ans à venir, d'accompagner l'Association des Commerçants et Artisans de Thann et Environs dans la réalisation d'actions d'animations et de communication commerciale.
- **La formation professionnelle**, en collaboration avec la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF), afin de collaborer à la définition de formations en adéquation avec les besoins du territoire.
- **La gestion des 2 pépinières d'entreprises** (l'Embarcadère et le Pôle ENR), avec le maintien de la qualité de service et d'un taux de remplissage élevé, afin de participer au renouvellement du tissu économique du territoire.
- **L'animation de la Plateforme de formation**, afin d'optimiser son utilisation et d'identifier ce lieu comme centre actif de déroulement de formations pour notre territoire.



Portes Ouvertes des entreprises du Pôle ENR

Les Pépinières d'entreprises :

L'Embarcadère

- 6 entreprises ont quitté l'Embarcadère. Parmi celles-ci, deux ont cessé leurs activités, une autre a vendu, une a déménagé, deux autres ont intégré leurs propres locaux (une construction sur le PATC, un achat de locaux sur la ZI de Vieux-Thann)
 - 5 entreprises ont intégré l'Embarcadère
 - 8 entreprises ont occupé un local sur l'année complète
- Aussi, le taux d'occupation pour 2014 est de 74 % en moyenne

Le Pôle ENR

Pour cette première année d'activité pleine, le Pôle ENR a poursuivi le remplissage de ses locaux.

En 2014, 1 bureau a été loué et 2 libérés.

Concernant les ateliers, leur location s'est étalée sur l'année 2014.

En cette année de transition, il n'est pas pertinent de définir un taux de remplissage chiffré lissé sur l'année.

Néanmoins, l'ensemble des locaux disponibles étaient occupés fin 2014.

La location de salles à des entreprises extérieures connaît un réel succès, dépassant les prévisions initiales.

L'OCM

L'Opération Collective de Modernisation du commerce et de l'artisanat a été relancée avec l'accord de l'Etat sur la tranche 2. 6 dossiers d'aides aux entreprises ont été retenus pour un montant d'aides de la CCTC de 9 751 € (pour un montant total de travaux effectués de 197 465 €).

En 2015, plusieurs opérations d'animations sont envisagées, pilotées par l'Association des Commerçants et Artisans de Thann et Environs.

Développement touristique

Un nouvel Office de Tourisme pour tout le territoire

Au 1^{er} janvier 2014, création du nouvel Office de Tourisme de Thann-Cernay qui a donc vécu sa première année d'activités. Le Comité de Direction a été renouvelé après les élections de mars et se compose de 10 élus de la Communauté de Communes et de 8 représentants socioprofessionnels et représentants nos partenaires. L'équipe de 6 personnes est menée par la nouvelle directrice Chrystelle Secula et travaille activement au sein de groupes de travail thématiques.

Le nouvel office a les compétences en matière d'accueil et d'information des touristes, de promotion du territoire, d'adaptation de l'offre, de coordonner son action avec celle de la collectivité en matière d'objectifs touristiques ou encore de création et de vente de produits touristiques.

Pour ce faire, il a disposé en 2014 d'une subvention de 361 000 €.

Les actions touristiques menées par la CCTC

Un programme d'accompagnement des prestataires touristiques du Pays Thur Doller a été mis en place afin d'améliorer leur pratique professionnelle en acquérant des connaissances utiles et en développant les compétences essentielles à la bonne gestion et au développement de leur activité.

Un parcours de visite des ruines du château de l'Engelbourg a été mis en place et permet désormais aux visiteurs de découvrir ce site patrimonial emblématique. Le parcours se compose de 9 panneaux pédagogiques du centre-ville de Thann jusqu'à l'œil de la Sorcière.

Le château de l'Engelbourg a également accueilli le chantier de jeunes volontaires internationaux organisé depuis 2006 en partenariat avec la Ville de Thann et l'association Etudes et Chantiers Grand Est. 12 jeunes internationaux venus de par le monde et quelques locaux de l'association des Amis de l'Engelbourg ont travaillé pendant 3 semaines en août à sa valorisation, via des travaux de restauration du mur sud du logis.

Noël au Pays de Thann-Cernay a vu le jour en 2014 sous le thème Noël Blanc. A cette occasion, 49 manifestations ont eu lieu sur notre territoire et la Communauté de Communes en a réalisé la



Parcours des ruines de l'Engelbourg.

communication par l'édition d'un programme complet et la promotion via des médias régionaux et nationaux. La CCTC a organisé le marché de Noël qui s'est tenu au centre ville de Thann du 28 novembre au 24 décembre, accueillant 26 commerçants et recueillant la satisfaction des visiteurs.

Les mines et sentiers du Silberthal ont bénéficié de saisonniers de juin à septembre afin de réaliser des visites en complément du travail et des visites des bénévoles de l'association minéralogique Potasse. La mine Saint Nicolas a accueilli 4 655 visiteurs en 2014. La Communauté de Communes a également aidé à l'organisation et la communication de la fête du patrimoine industriel en juillet et des journées européennes du patrimoine en septembre.

La Communauté de Communes a participé au financement de la navette des Crêtes offrant aux visiteurs un moyen convivial et respectueux de découvrir les hautes chaumes et les ballons ; ainsi qu'à la navette des neiges à destination de la station du Markstein.

En faveur des Hautes Vosges d'Alsace

A travers la marque de destination touristique les Hautes Vosges d'Alsace, la Communauté de Communes s'est engagée dans la mise en place d'un dispositif d'observation local du tourisme permettant la veille touristique sur le territoire du Pays Thur Doller ; ainsi que dans la définition d'une stratégie marketing pour la marque.



Marché de Noël 2014.



Environnement

Les déchets

Rappel : La Communauté de Communes a délégué la compétence collecte et traitement des ordures ménagères au SMTC (Syndicat Mixte de Thann-Cernay) mais a conservé la facturation du service.

Données quantitatives 2014 du Syndicat Mixte de Thann-Cernay :

> les ordures ménagères et les bio déchets

Les deux flux suivent toujours la même courbe à savoir :

- baisse des ordures ménagères résiduelles (96 kg/hab, contre 211 kg moyenne départementale / 268 kg – moy. nationale), pour un tonnage global de 4015 t ;
- hausse des bio déchets (66 kg/hab – 2767 t).

Avec ces résultats le territoire reste exemplaire en France.

> **la collecte sélective** : poursuite de l'augmentation des tonnages (près de 90 t), idem pour ce qui est du refus (16,5% - 12,7 kg/hab). La communication (notamment orale) reste la meilleure arme pour sensibiliser à cette problématique : présence de couches et d'aliments.

> les déchèteries :

Hausse du tonnage (10 624 tonnes) soit l'équivalent de celui de 2012, ce qui représente une moyenne de 254 kg/hab (249 kg/hab – moy. départementale, 196 kg/hab – moy nationale). A noter que très peu de territoires sont à la redevance incitative en France, ce qui explique cette moyenne basse.

Globalement, la moyenne française de production des déchets (collectes, déchèteries...) est de 570 kg/hab, le SMTC est à 531 kg avec un taux de valorisation matière de plus de 65 % (supérieur à l'objectif national pour 2015 : 45 %).

Les performances globales du SMTC sont régulièrement citées par l'Ademe, le Réseau Compost +, le réseau « Zéro Waste France »...

Evolutions 2015

Au 1^{er} janvier 2015, une benne destinée à la collecte du mobilier sera en place à la déchèterie d'Aspach-le-Haut. Cette nouvelle filière prend en charge la collecte et le recyclage du mobilier (bois, ferraille, plastique) dont une grande partie était jusqu'à présent destinée à l'enfouissement.

Le Syndicat Mixte de Thann – Cernay est lauréat de l'appel à projet « Territoire Zéro Déchet – Zéro Gaspillage », en partenariat avec

la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller. A ce titre, il va mettre en œuvre dès 2015 un programme d'actions destiné à encore améliorer les performances de son territoire, en intégrant les partenaires locaux (économiques, sociaux...).

Une des premières actions concrètes est le recrutement d'une Brigade du Tri, composée de six seniors, pour sensibiliser en priorité les habitants des quartiers d'habitat vertical. Ces six personnes seront missionnées pour effectuer des suivis de collecte mais également du porte-à-porte durant six mois, dans le but de corriger les erreurs de tri, informer ou re-informer les usagers sur les consignes de tri des emballages, des biodéchets... Mais ils interviendront également dans la sensibilisation des habitants concernés par la mise en place des conteneurs enterrés (Mines – Cernay, Avenue Pasteur – Thann) : distribution de sacs de pré-collecte, des consignes, utilisation du contrôle d'accès...

La facturation

Le service est financé au moyen de la redevance incitative, dont le montant est fonction du volume de conteneur mis à disposition pour les ordures ménagères résiduelles et du rythme des collectes.

La facturation est effectuée à l'aide d'un logiciel acquis par le SMTC et permettant concomitamment la gestion des bacs (ordures ménagères et bio déchets). La gestion du fichier, en constante évolution, a nécessité une grande rigueur, afin de limiter son érosion et de garantir une équité de traitement entre redevables.

L'année 2014 a permis de mettre en place pour la première fois une grille tarifaire unique sur l'ensemble du territoire de Thann-Cernay.

La redevance a été facturée semestriellement par la Communauté de Communes auprès d'environ 17.000 redevables, chiffre en constante évolution à la suite des départs ou arrivées de foyers. Le montant total encaissé en 2014 a été de 4.318.276 €.

L'année 2014 a aussi permis de mettre en place un règlement de facturation, approuvé par le Conseil de Communauté le 13 décembre.

Enfin, il est à noter que le service déchets ménagers fait l'objet d'un rapport spécifique, adopté par le SMTC : celui-ci a été présenté au Conseil de Communauté le 28 juin 2014, avant d'être adressé aux communes-membres.



L'eau et l'assainissement

La CCTC, composée de 17 communes, assure la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif pour 13 communes.

Le territoire est divisé en 3 secteurs :

- Secteur en régie pour les communes de Cernay, Steinbach, Uffhotz et Wattwiller.
- Secteur en gestion déléguée à la Lyonnaise des Eaux pour les communes de Bitschwiller-les-Thann, Bourbach-le Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Thann, Vieux-Thann et Willer-sur-Thur.
- Secteur relevant de 2 syndicats des eaux pour les communes d'Aspach-le-Bas, Aspach-le-Haut, Michelbach et Schweighouse-Thann :
 - Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Doller
 - Syndicat Mixte d'Assainissement de la Basse Vallée de la Doller pour l'assainissement.

> Quelques chiffres concernant l'eau potable en 2014

	Régie	DSP
Volumes distribués	1 072 498 m ³	1 494 175 m ³
Longueur du réseau	130 km	155 km
Nombre d'abonnés	5 392	7 588
Volumes facturés	818 070 m ³	1 243 987 m ³



Pose des réseaux EU et EP rue du Moulin à STEINBACH



Pose du collecteur eaux usées route de Thann à Cernay/Steinbach

> Quelques chiffres concernant l'assainissement en 2014

	Régie	DSP
Volumes facturés	867 848 m ³	749 306 m ³
Longueur du réseau EU	105 km	154 km
Longueur du réseau EP	33,2 km	40 km
Nombre d'abonnés	5 202	7 173

La station d'épuration de Cernay est dimensionnée pour traiter une pollution de 52 500 équivalents-habitants (près de 80 000 en temps de pluie).

- Volumes reçus en entrée du système de traitement :	4 000 455 m ³
- Volumes déversés en tête de station :	564 214 m ³
- Volumes sortants :	4 390 861 m ³
- Consommation électrique :	2 337 370 kwh
- Production de boues :	643 tonnes de matières sèches
- Sous-produits de traitement :	
* sable :	50,98 tonnes
* refus de dégrillage :	27,02 tonnes

La station est conforme pour l'année 2014, sur l'ensemble des paramètres analysés, en dépit des rejets en milieu naturel par temps de pluie qui devront être maîtrisés.



> Facture type pour 120 m³

EAU	Régie	DSP
Part Lyonnaise	-	66,55
Part CCTC	165,60	22,30
Redevance de prélèvement	7,80	5,34
Pollution domestique	48,84	48,84
Part fixe Lyonnaise	-	27,72
Part fixe CCTC	12,36	-
TOTAL eau HT	234,60	170,75
TOTAL eau TTC	247,50	180,14
ASSAINISSEMENT	Régie	DSP
Part Lyonnaise	-	21,05
Part CCTC	124,20	225,60
Modernisation des réseaux	32,88	32,88
Redevance d'épuration déléguée	43,80	-
Part fixe Lyonnaise	-	10,86
TOTAL assainissement HT	-	290,39
TOTAL assainissement TTC	200,88	319,43
MONTANT TOTAL TTC	448,38	499,57

Le rapport détaillé des activités du service eau et assainissement pour 2014 fait l'objet d'un document à part qui a été approuvé par le Conseil de Communauté le 27 juin 2015.

Chaufferie bois

La chaufferie bois de Thann, mise en service à l'automne 2005, alimente 6 bâtiments et est d'une puissance d'1MW.

En 2014, elle a produit 3 194 MWh (3 658 en 2013) représentant la consommation de 1 143,50 Tonnes de plaquettes de bois.

La différence avec 2013 peut s'expliquer par une météo hivernale plus favorable et 28 jours d'interruption de production pour pannes et interventions (contre 13 en 2013). Ces interruptions concernent des problèmes sur la vis de transfert et une panne du groupe hydraulique.

Les chaudières gaz de remplacement ont donc été sollicitées à hauteur de 777 MWh (340 en 2013).

2 500 € de travaux ont été consacrés à la chaufferie et l'équivalent d'un ETP est nécessaire à son entretien et sa surveillance.

La recette des consommations facturées en 2014 (y compris l'abonnement) s'établit à 221 203,18 €.



Tableau des tarifs 2014

R1 Hiver	(sur l'énergie livrée)	53.17 H.T. le MgW/h
R1 Eté	(juin à septembre)	68.26 H.T. le MgW/h

R2	(sur la puissance souscrite)	
	Gendarmerie + Rugby	26.50 € H.T. le KW
	Tous les autres clients	24.50 € H.T. le KW

Éclairage public

Le service d'éclairage public se divise en deux activités principales : les travaux neufs et l'entretien.

Les travaux neufs

En 2014, l'ensemble des rues réfectionnées par les communes a été équipé d'un nouveau réseau d'éclairage public (câblage et candélabres) ainsi que de coffrets de commande, pour un montant de 723.018 € TTC.

Les travaux neufs proprement dits concernent 9 communes et les travaux d'amélioration 11 communes.

Une attention particulière a été portée lors de la réfection de certaines rues à l'installation de lumières leds : sécurisation de la RN 66 à Bitschwiller-lès-Thann, faubourg des Vosges à Cernay, le carrefour Soltner à Uffholtz, 4 rues à Aspach-le-Bas, 3 rues à Roderen, le centre bourg de Wattwiller et 3 rues à Willer-sur-Thur.

Egalement, des variateurs bi-puissance ont été installés dans 3 rues à Thann.

Enfin, 5 coffrets dans 4 communes ont été équipés de dispositifs d'économie d'énergie.

L'entretien du réseau

En 2014, l'ensemble du réseau d'éclairage public comporte pour les 17 communes environ 7.245 points lumineux et 259 armoires de commande

Les interventions ont concerné 696 dépannages ce qui représente 2.858 heures de travail.

Pour cause d'accident, 7 ensembles candélabres + luminaires ont fait l'objet d'un remplacement pour un montant de 12.746,45€ TTC dont 11.746,45€ TTC ont été pris en charge par les assurances.

Le service accompli également d'autres missions :

- Travaux dans les bâtiments de la CCTC : 987 heures
- Travaux sur les réservoirs d'eau potable : 889 heures



Gerplan

En 2014, dans le cadre du Gerplan, des projets se sont concrétisés autour des vergers (construction d'un chalet pédagogique dans le verger école de Roderen sous MO communale), des filières courtes (promotion des marchés paysans du territoire), de la biodiversité (commande groupée d'arbustes locaux à destination des particuliers 5ème édition), du paysage (implantation d'un panneau pédagogique à Wattwiller présentant le milieu humide de la placette impériale) et pour le patrimoine (restauration traditionnelle de murets de pierres sèches à Vieux-Thann sous MO communale et dans le vignoble du Rangen sous MO privée). La sensibilisation à l'Environnement s'est poursuivie dans la plupart des écoles élémentaires de Thann-Cernay sur les thèmes de l'eau, de l'éco responsabilité, de la biodiversité, de l'énergie, des déchets et du paysage.

A ajouter à ces actions, une première tranche d'opérations pour le développement de la biodiversité dans certaines entreprises de la ZI de Vieux-Thann qui a valu à la CCTC une reconnaissance nationale : « Stratégie Nationale pour la Biodiversité »).

QUELQUES CHIFFRES

1^{ère} tranche de développement de la biodiversité dans la ZI de Vieux-Thann

Les 10 entreprises volontaires ont planté, semé et installé :

- 1 000 m² de prairie fleurie
- 600 arbustes
- 27 arbres dont la majorité sont des fruitiers
- 15 nichoirs
- 8 hôtels à insectes
- 7 gîtes à hérisson
- 12 plantes grimpantes



Marché à la ferme à Aspach-le-bas





Installation d'un panneau pédagogique à la placette impériale à Wattwiller.



"Plantons le décor" - Commande groupée d'arbustes.



Chalet pour la formation dans le verger pédagogique de Roderen.



Réfection du muret de pierres sèches au Rangen.



Remise du diplôme Stratégie National pour la biodiversité.



Renaturation de la ZA de Vieux-Thann.



Transports et Aménagement du Territoire

Le Boug'EnBus

Le transport à la demande de la CCTC reste attractif. Même si le nombre de courses a globalement diminué, il a augmenté sur le secteur de Thann.

Diminution du nombre de courses : 24 956 courses au total (25 820 en 2013, soit une diminution de 3,35 %), 14 902 sur la zone Cernay (16 342, soit une diminution de 8,8 % p/r à 2013) et 10 054 sur la zone Thann (9 478, soit une augmentation de 6 % p/r à 2013).

Diminution du nombre de voyages : voyages au total 37 741 (39 874 en 2013, soit une diminution de 5,35 %), 24 779 sur la zone Cernay (27 530, soit une diminution de 10 %) et 12 962 sur la zone Thann (12 344, soit une augmentation de 5 %).

Nombre de km effectués : 99 575 km au total (idem 2013), 52 772 km sur la zone Cernay (- 6,70 %) et 46 803 (+ 8,47 %) sur la zone Thann.

Données financières :

	Total €
Coût du service TTC	439 936.84
Total recettes	38 103.20
Subventions CG68	110 433.00
Reste à charge	291 400.64

Perspectives 2015 :

Un nouveau marché unique pour l'ensemble du territoire de la CCTC ; marché d'un an, renouvelable 2 fois sera passé en 2015 pour les années 2016 à 2018 incluses.

Des points d'arrêts seront implantés sur 5 communes supplémentaires et l'harmonisation des titres de transport sur l'ensemble du territoire de la CCTC sera mise en place. Egalement, une meilleure cohérence du zonage par rapport à la ligne du TER/Tram-Train sera recherchée.



Habitat et l'accessibilité

L'habitat

Deux actions principales sont suivies par la CCTC en matière d'habitat :

- Le financement de la prestation de la coloriste pour une mission de conseil auprès des particuliers et organisation de sa permanence. Cela permet aux personnes qu'elle rencontre d'être aidées dans la rénovation de leur façade et garantit au territoire une harmonie visuelle des constructions. 300 consultations ont été réalisées en 2014.
- La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage a nécessité la passation d'un nouveau marché lancé en commun avec la ville de Huningue et la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin. Celui-ci a été attribué à la société « l'Hacienda ». Le taux d'occupation moyen de l'aire de Cernay est de 74%. La CAF et le Conseil Général contribuent financièrement au coût de fonctionnement de l'aire.



L'accessibilité

La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIPA) a dressé le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports sur le territoire et a validé son rapport annuel. Des groupes de travail thématiques ont été créés et se réuniront en tant que de besoin.

Des informations sur les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) ont été mises en ligne sur le site internet de la CCTC, ainsi que le rapport d'activités de la CIPA.



LES SERVICES A LA POPULATION

Petite Enfance et Jeunesse

Le Relais Assistants Maternels (RAM)

Le Relais Parent Assistant Maternel compte deux antennes : l'une basée à Cernay, l'autre à Thann.

Il enregistre 346 assistants maternels agréés représentant 1058 places de garde sur l'ensemble du territoire.

9072 contacts ont été pris par les divers intervenants : 48 % pour les assistants maternels, 36 % pour les parents et 6 % pour les partenaires, 4 % pour le réseau RAM, 5 % pour les gardes à domicile, 1 % pour les candidats à l'agrément d'assistant maternel. Le Relais a enregistré 354 demandes de garde et 262 parents ont trouvé un mode de garde grâce au RAM.

Le RAM a organisé plusieurs manifestations en 2014 : 89 séances avec les assistants maternels et les enfants (Bricolage, Atelier Cuisine, Eveil musical, Psychomotricité...) ainsi que des conférences, un Café des Parents, Jeux, Cont'moi une histoire : avec les parents, les professionnels de la Petite Enfance et les enfants selon les cas dans le cadre du REAAP (Réseau d'Ecoute et d'Appui à la Parentalité).

Le RAM est aussi un soutien aux professionnels pour leur formation. A ce titre, 36 Assistants maternels ont suivi une formation DIF (Droit Individuel à la Formation), 50 Assistants maternels ont suivi une formation aux gestes de premier secours organisée et financée par le RAM et 150 Assistants maternels ont participé à une journée de formation co organisée par plusieurs Relais : CCTC, Saint Amarin, Burnhaupt/Masevaux et Guebwiller).



L'antenne de Thann a fêté ses 10 ans : Une journée « Portes ouvertes » au RAM et une exposition « Artistes en herbe » ont été proposées.



Perspective 2015 :

Une seconde Journée Départementale des Assistants Maternels du Haut Rhin le 12 avril 2015 au Parc des expositions de Colmar. Des formations professionnelles seront proposées dans le cadre du Compte Personnel de Formation et une attention toute particulière sera apportée à la lutte contre le travail non déclaré.

Budget : Fonctionnement du RAM : 135 125 €.

Après déduction des subventions (CAF, Conseil Général, MSA), il reste à la charge de la Communauté de Communes 20 037 €.



Animations RAM Cernay.



Animations RAM Thann.



Les structures gérées par le Centre Socioculturel du Pays de Thann

Un grand projet lancé : le réaménagement du multi-accueil « Les Marmousets » situé au cœur du Centre Socioculturel du Pays de Thann.



Construit dans les années 70, entretenu par l'association du Centre Socioculturel avant que le bâtiment ne soit repris par la Ville de Thann en 2006, la partie dévolue au multi-accueil nécessitait d'être revue, pour permettre d'y créer trois places supplémentaires et de le remettre aux nouvelles normes d'accessibilité, d'ergonomie ou d'organisation du travail pour les personnes chargées de l'accueil des enfants.

Le temps des travaux, les enfants sont hébergés dans des bâtiments provisoires derrière le centre sportif Fernand Bourger à Thann.

Coût prévisionnel des travaux : 1 025 491 € HT subventionnés à hauteur de 264 000 € par la CAF, 185 820 € par le Conseil Départemental (CTV), 256 373 € par l'Etat (DETR) et 319 298 € par la CCTC.

Coût des bâtiments provisoires : environ 200 000 € de frais de location sur un an (sans subvention) auxquels s'ajoutent les frais d'installation et de désinstallation..

L'année 2014 s'est focalisée pour l'équipe des Marmousets sur le déménagement qui a eu lieu dès la fin juillet. Un gros effort d'adaptation a été réalisé et les enfants ont été accueillis dans de bonnes conditions. Cela fut l'occasion de revoir méthodes et habitudes. Mais cela n'a pas empêché le déroulement des activités habituelles du Centre : sorties thématiques, semaine du goût, préparation de Noël...

En outre, à partir de 2014, la structure a dû s'adapter aux nouvelles modalités de financement de la CAF (PSU – Prestation de Service Unique) qui nécessitent vigilance sur le taux de remplissage des 3 structures et un certain niveau de qualité de l'accueil des enfants.

DONNÉES CHIFFRÉES POUR LES 3 STRUCTURES :

- 220 jours d'ouverture et 92 298 h d'accueil réalisées
- 186 enfants accueillis
- 26 professionnels
- 30 stagiaires
- Subvention de fonctionnement versée par la CCTC au CSC : 510 559 €
- Subvention d'investissement : 35 875 €

Le multi-accueil La Farandole, géré en régie

D'une capacité d'accueil de 30 places, il a accueilli 137 enfants en 2014.

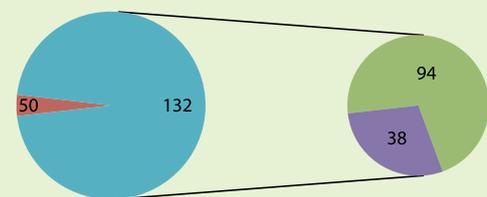
Fréquentation : 55124,18 heures de présence effective sur 221 jours soit une augmentation de 8612,68 heures et un taux d'occupation réel de 77%

Facturation : 59251,21 heures facturées soit une augmentation de 5278,76 heures et un taux de facturation de 83,13%

La différence entre le taux d'occupation et le taux de facturation s'explique par les absences des enfants pour maladie ou pour convenance personnelle (hors absences prévues contractuellement).

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE :

CCTC : 132 enfants dont 94 de Cernay
Extérieurs : 5 enfants



- CCTC
- Autres communes
- Cernay
- Autres communes de la CCTC

- 60 pré-inscriptions ont été acceptées et ont donné lieu à un contrat d'accueil
- 21 ont été acceptées mais sont restées sans suite
- 25 ont été refusées en 2014

DONNÉES FINANCIÈRES

Familles : 94 618,81€ pour un tarif horaire moyen de 1,54 €/h
(Tarif minimum pour une famille avec 1 enfant : 0,38 €
Tarif maximum pour une famille avec 1 enfant : 2,89 €)

Subventions :

- MSA : 1 139 €
- CAF : 137 744,81 € pour la subvention de 2013 et 123 086,72 € d'acompte pour l'année 2014.

Budget total :

379 635,36 € de dépenses directes pour 2014 soit un coût horaire de 6,41€

Participation de la collectivité : 23 046,02 €

Ce montant tient compte de la réalité comptable en y intégrant le solde de la subvention 2013 de la CAF versé en 2014. Si l'on tient compte de la subvention prévisionnelle de la CAF pour 2014 (le solde est versé en 2015) qui est de 182 932,76 €, la participation de la collectivité s'élève à 100 946 € par an pour le multi-accueil.



Perspectives 2015 :

Depuis le passage en gestion intercommunale, les demandes de pré-inscription sont de plus en plus nombreuses et nous avons de plus en plus de mal à répondre aux besoins des familles en terme d'accueil collectif.

C'est pourquoi, en 2015, un projet de réaménagement et d'agrandissement permettra la mise aux normes du multi-accueil et un accueil supplémentaire de 3 places.



Les Accueils de Loisirs sans Hébergement

Pour l'année 2014, la CCTC a maintenu son partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et la commune de Wattwiller pour l'organisation de ses Accueils de Loisirs Sans Hébergement des 3-12 ans.

La Ligue de l'Enseignement a organisé les 2 semaines de février (au périscolaire de Wattwiller), les 2 semaines de Pâques (au périscolaire de Wattwiller), ainsi que les 7 premières semaines des vacances d'été (au périscolaire de Wattwiller et à la salle de l'Espérance à Uffholtz). Elle a comptabilisé en tout 1802 journées/enfants.

La commune de Wattwiller a quant à elle organisé la dernière semaine de l'été et les 2 semaines de la Toussaint, au périscolaire de la commune. Elle a comptabilisé en tout 335 journées/enfants. Sur l'ensemble de l'année, on dénombre donc 2 137 journées / enfants pour un coût global de 18 164,50 €.

En outre, la CCTC finance les ALSH de la Ville de Thann, de Vieux-Thann, de Wattwiller et du Syndicat Scolaire de la Petite Doller pour un montant de 27 200 €

En 2015, la CCTC redonnera cette compétence aux communes.

Sports et Loisirs

Dans le cadre de sa compétence « équipements sportifs », la CCTC a en charge la gestion de deux piscines, deux gymnases et un plateau sportif extérieur. Plus de 20 agents de la CCTC y assurent l'accueil, l'animation et l'entretien.

Ces équipements permettent une pratique sportive variée à destination des établissements scolaires, des associations et du grand public.

Les activités des piscines

Aquagym, créneaux réservés aux seniors et leçons de natation dispensées par les maîtres nageurs sont communes aux deux piscines de Cernay et de Thann.

De plus, la piscine de Thann offre d'autres animations ; aquaphobie, bébés nageurs, jardin aquatique, école de natation et gymnastique prénatale.

Clubs sportifs :

3 clubs sportifs réalisent également cours et animations :

- Les Sports Réunis de Cernay Section Natation et le Thann Olympic Natation vous proposent l'école de natation : la natation sportive, des cours collectifs de perfectionnement adultes et enfants et également des séances d'aquabike.
- Le Club de plongée sous-marine de Cernay : club affilié à la FFESSM, formation tous niveaux de plongée en piscine et milieu naturel

167.000 entrées ont été comptabilisées sur les deux établissements en 2014 avec une fréquentation particulière le lundi de Pentecôte où 1 130 entrées ont été constatées à Thann.

Les gymnases Charles Walch à Thann et René Cassin à Cernay sont prioritairement affectés à l'usage des élèves des collèges et des lycées, les gymnases sont également ouverts aux associations locales. Ainsi de nombreux sports y sont pratiqués.

120 000 entrées y ont été constatées.

En tout, 18 associations ont accès de manière régulière aux équipements sportifs. Les élèves de 24 écoles primaires, 4 collèges et 2 lycées y pratiquent toutes sortes de sports

Budget 2014 : plus de 2 M d'€ ont été consacrés au sport par la CCTC.

Perspectives 2015

Nouvelle piscine de Cernay : Choix du projet et du mode de gestion



Piscine de Cernay.



Piscine de Thann.



Culture et patrimoine

Le réseau des médiathèques

CHIFFRES-CLÉS DES MÉDIATHÈQUES

5 744 abonnés inscrits (dont 3 372 à Thann et 2 372 à Cernay)
122 904 documents disponibles au catalogue
355 675 documents prêtés, soit l'équivalent de 3 fois l'ensemble de nos collections
12 253 nouveaux documents achetés
297 jours d'ouverture du lundi 13h au samedi 17h avec deux fermetures hebdomadaires à 20h chaque mardi et chaque vendredi soir.
Budget d'animation réalisé : **21 000 €**
Budget d'acquisitions réalisé : **117 320 €**, soit 3 € environ par habitant



Médiathèque de Cernay.



Médiathèque de Thann.

Les temps-forts

2014, l'année n°1 du réseau Thann-Cernay : une présence partagée sur le territoire

- harmonisation de notre organisation dans le souci d'un service public optimisé (règlement intérieur, modalités de prêt et de réservation, procédure de rappel, etc.)
- élaboration et mise en ligne de notre site portail commun : www.mediatheques.thann-ernay.fr, avec notre catalogue en ligne, notre programme d'animations, l'accès à des services numériques, nos coups de cœurs et nouveautés, etc.
- ouverture du réseau vers les populations de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin avec la création d'une carte Pass en partenariat avec la Médiathèque de Wessering au 1^{er} octobre 2014
- participation commune au Salon du Bouquin à l'Espace Grün en septembre

L'ACTION CULTURELLE

- **11 expositions** concernant l'art contemporain, la photographie, la science, l'illustration pour la jeunesse, etc.

- **10 concerts** : chanson française, blues, jazz, musique contemporaine, méditative, indonésienne, etc.
Au total : **753 personnes**

7 spectacles : contes pour adultes et enfants, inter-générationnel, Pablo Neruda, Apollinaire... dont un spectacle délocalisé à Roderen. (soit plus de 600 personnes)

14 conférences et rencontres abordant des thématiques comme l'expressionnisme allemand, le Lac Baïkal, les cellules souches, l'éducation et la parentalité... Avec un accent particulier mis à la médiathèque de Cernay sur les thématiques de l'histoire de l'art et les pratiques artistiques. Au total : 685 personnes

10 Ateliers tout public (adultes et enfants) autour de la gourmandise, création textile, cosmétique bio, décors de livres... Au total : 120 personnes

2 ventes de livres :

à Thann : le temps d'un week-end prolongé, afin de donner une seconde vie à nos documents revendus à tout petit prix. 3 600 documents vendus et 2 587 € récoltés dont une partie est venue s'ajouter à nos recettes et l'autre partie a été utilisée pour investir dans un écran installé à l'accueil de la médiathèque, afin d'informer nos lecteurs des modalités de prêt, de nos actualités et de nos animations.

Accueils de classe :

- à Thann : 80 classes accueillies chaque mardi et jeudi de l'année scolaire, pour découvrir la médiathèque et ses ressources. Au total 2 025 élèves concernés venant de l'ensemble des écoles des 13 communes de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Thann.
- à Cernay : 25 accueils de la maternelle au collège : 430 enfants concernés et 55 adultes

Animations pour les tout-petits : « Bébékili » et « Histoires & Comptines », dont une séance spéciale autour de l'éveil musical

- Tout public : 19 séances (420 personnes)
- Relais Assistants Maternels, Multi-accueils : 24 séances (392 enfants et adultes)
- Micro-Crèches : 12 séances avec 120 enfants
- Protection Maternelle Infantile : 18 séances avec une moyenne de 7 enfants donc 126 enfants

Perspectives 2015

- un guide d'accueil commun
- un programme d'animations harmonisé
- développer l'accès aux supports et outils numériques

Le patrimoine

L'Abri Mémoire d'Uffholtz a accueilli 5 769 visiteurs en 2014, soit + 62% / 2013. Une résidence d'artiste a permis l'écriture d'un scénario relatif au Hartmannswillerkopf. Cinq expositions ont été organisées dont deux historiques « Partir à la guerre : pour gagner la paix » et « La guerre des Vosges, ici ? », deux artistiques « De la propagande à la mort d'Harald Reusmann et Frank Wolf et Intervention Hartmannswillerkopf » et une avec les élèves de l'école du Steinby de Thann.



Abri Mémoire à Uffholtz.



Plusieurs spectacles et conférences ont animé le lieu et la collection de l'Abri Mémoire enregistre une trentaine de don d'objets et de documents. Plus de 2000 enfants ont profité des ateliers de découvertes de l'histoire de la Première Guerre mondiale.

Perspectives 2015 :

L'année 2015 est l'année d'intenses combats sur le Front des Vosges. L'Abri Mémoire organisera à cette occasion 3 expositions, des spectacles, conférences et projections sur cette thématique du Front des Vosges.

Moyens humains et généraux

Les moyens humains

Au 31 décembre 2014, notre collectivité comptait 132 agents parmi lesquels on dénombrait 73 femmes (soit 55%) et 92 statutaires (soit 70%) de la fonction publique territoriale (dont 3 stagiaires). La moyenne d'âge frôle les 44 ans. En réponse à la question du renouvellement des générations, la CCTC a décidé d'engager 5 apprentis dans des domaines divers (Services Techniques, Multi-accueil, Piscines).

Les efforts en terme d'accès à l'emploi ont été concrétisés par la signature de 6 contrats de type CAE-CUI et de 2 contrats d'avenir. Pour la 1^{ère} fois, un volontaire du Service Civique a démarré une mission dans notre structure pour soutenir le projet culturel. L'équilibre embauches- départs a été parfaitement respecté avec 8 embauches (essentiellement sous CDD temporaires en remplacement et des contrats aidés) et l'équivalent en départs dont 2 retraites. Un seul détachement a été déployé durant cette année 2014.

Au cours de l'année, 1894 fiches de paies ont été établies pour l'ensemble des agents et des élus.

Les élections professionnelles ont constitué pour 4 ans, un nouveau Comité Technique composé de 4 représentants du personnel et de 4 élus. Pour compléter les missions du Comité Technique, une nouvelle instance a vu le jour : le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

2015 :

L'année 2015 sera fortement marquée par la mise en œuvre de la démarche d'entretiens professionnels. L'ensemble des agents aura l'occasion de rencontrer son responsable dans le cadre des entretiens professionnels, de faire le point sur les objectifs, sur les compétences et sur les parcours.

La prévention des risques représentera un sujet majeur pour 2015 avec le déploiement du document unique d'évaluation des risques professionnels. L'ensemble des secteurs de la CCTC seront passés au crible de cette évaluation. Elle sera assortie d'un plan d'action de prévention en termes de sécurité et d'hygiène.

Le Schéma de Mutualisation des services communaux et intercommunaux sera élaboré.

Les moyens généraux

Service Marchés-Juridique

Les activités de service public répondent à des procédures juridiques que la Communauté de Communes de Thann Cernay est chargée de mettre en œuvre.

Cela passe par des dossiers aussi divers que le conseil juridique, l'activité contentieuse, les marchés publics.

Assurer la Communauté de Communes et prévenir les risques :

Le service gère les contrats d'assurance souscrits depuis le 1^{er} janvier 2014, soit un total de 4 contrats ainsi que les contrats d'assurance « dommages-ouvrage » contractés pour certains bâtiments dont la Communauté de Communes est propriétaire.

- Le service a instruit 27 dossiers de sinistres soit 13 sinistres relevant du contrat dommages aux biens, 6 sinistres dans le cadre du contrat véhicules à moteur, 1 sinistre dans le cadre de notre contrat responsabilité civile et 7 sinistres relevant du contrat protection juridique.
- En cours d'année, un travail particulier a été effectué en collaboration avec les différentes Communes membres touchées par l'évènement climatiques du 25 juillet 2014 afin d'obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. La Communauté de Communes de Thann Cernay a d'ailleurs sollicité l'intervention du dispositif Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour les ouvrages ayant subi des dommages. Le montant des dégâts s'élevant à 69 932 € H.T.



- L'année 2014 a été marquée par la clôture du sinistre concernant le dégât des eaux au Gymnase RENE CASSIN à Cernay, du 2 septembre 2013, dont le montant des dommages s'élevait à 110 314 €.

La gestion cohérente des déclarations de sinistres a engendré une légère diminution du taux de sinistralité d'environ 20 %.

Commande publique : assurer les procédures et construire une stratégie d'achat



Dégâts d'orage du 25 juillet 2014 à l'Abri Mémoire...



... et au Silberthal.

La mission du service des marchés est de gérer l'achat public et de veiller à la bonne application de la réglementation.

Le rôle du service consiste, en étroite collaboration avec les services, à recenser les besoins, à élaborer les cahiers des charges, et à procéder au lancement des marchés.

Il réceptionne les offres et procède à la notification d'attribution du marché.

De l'activité du service, on dénombre 32 consultations lancées pour 2014, 28 l'ont été sous la forme de marché à procédure adaptée pour les travaux, fournitures et services, et 4 sous la forme de l'appel d'offres ouvert pour des marchés de fournitures et services.

En 2014, les marchés de travaux, fournitures et ou services allotis ou non ont été attribués à 56 entreprises.

A ce jour, 30 marchés sont en cours d'exécution.

L'activité du service a évolué grâce à la modernisation des moyens initiée par la dématérialisation des procédures qui autorise la réduction des délais de consultation et a permis d'améliorer la visibilité et l'accessibilité de nos avis d'appels publics à la concurrence consultables et téléchargeables sur la plate-forme dédiée à ce titre, Association des Maires du Haut-Rhin.

Soucieux de mieux intégrer la problématique de la commande publique, le service met en œuvre des actions qui s'articule notamment autour des objectifs suivants :

- responsabiliser les acteurs de la commande publique en élaborant un règlement intérieur marchés publics ;
- renforcer la prise en compte du développement durable dans l'achat public ;
- garantir la sécurité juridique et économique des achats.

Juridique : garantir la légalité des actes et suivre les évolutions réglementaires

De l'activité du service juridique, on retient le travail de conseil juridique. Le service assiste les services internes et de façon exceptionnelle les Communes membres afin de fournir des éclairages juridiques sur certains thèmes. L'assistance juridique porte également dans la rédaction de différents actes, courriers et conventions, (18 conventions pour 2014) en collaboration ou non avec les différents services concernés.

L'objectif est de faire du service juridique le garant de la validité des actes.

Le service gère également les cessions et les acquisitions immobilières, 5 dossiers fonciers ont été gérés pour 2014. Il est aussi en charge du suivi des contentieux en interface avec les cabinets d'avocats. On dénombre 7 contentieux dont 3 ont été soldés en 2014.

Documentation, classement et archivage

Le service documentation est amené à rationaliser les abonnements et la répartition de la documentation, à normaliser le classement et à assurer l'archivage sur trois points particuliers : la cotation, le tri et l'élimination.

Durant l'année 2014, le service a assuré ces missions pour la CCTC, mais aussi pour le Syndicat Mixte Thann-Cernay pour lequel il assure également le secrétariat des assemblées.



Suite à la fusion, le poste créé pour l'accomplissement de ces tâches a déjà permis la réalisation d'un premier travail de rangement, classement et archivage dans les locaux des deux sites communautaires pour les deux anciennes communautés de communes et l'ex SIVOM de Cernay.

Une mission est annuellement programmée avec le Centre de Gestion qui met à disposition une archiviste. Sur ses conseils, archives définitives et archives éliminables sont triées et des archives provisoires sont mises en forme.

30 ml d'archives ont ainsi été éliminées, une opération conduite par le service avec l'aide d'une entreprise extérieure pour leur destruction.

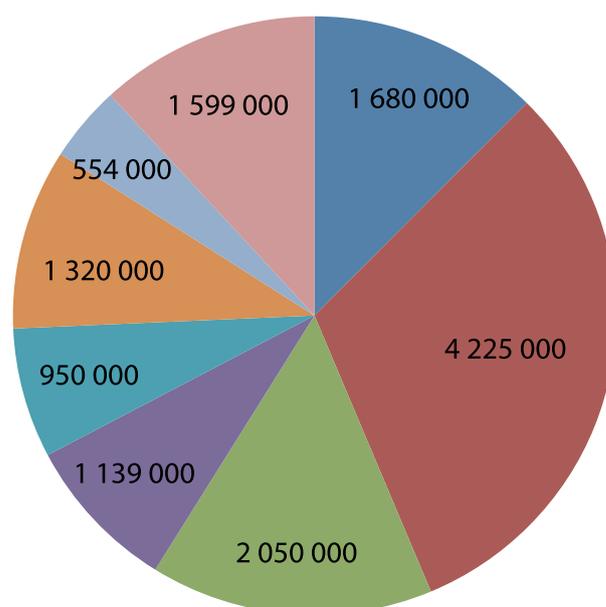
Finances

Le budget communautaire et son exécution

La Communauté de Communes de Thann-Cernay a approuvé un budget primitif consolidé de l'ordre de 38,7 millions d'euros en 2014, dont environ 28,4 millions d'euros pour le budget principal. Le budget intègre des actions aussi diverses que les transports, la petite enfance, les zones d'activité et les actions de développement économique, l'Embarcadère et le Pôle ENR (pépinières et hôtels d'entreprises), le tourisme, la culture, l'accueil des gens du voyage, l'eau, l'assainissement, l'élimination des déchets, l'éclairage public, ainsi que des équipements structurant tels les médiathèques, les piscines, les gymnases, la station d'épuration de Cernay, le site du Silberthal à Steinbach, l'Abri – Mémoire à Uffholtz et la Porte Sud de Thann.

Le budget communautaire finance ainsi un ensemble considérable d'actions et de services à la population.

Les données budgétaires 2014 se présentent comme suit, au niveau du budget principal (montants en € TTC) :



- Action économique et touristique
- Elimination des déchets
- Sports et Jeunesse
- Culture et patrimoine
- Eclairage public
- Famille
- Transports
- Services généraux

L'exécution budgétaire a conduit à mandater 24.964.000 € en dépenses de fonctionnement et 3.558.000 € en dépenses d'investissement au niveau du budget général, soit un total de 28,5M€.

En ce qui concerne les budgets annexes, ce sont 10.880.000 € qui ont été mandatés au cours de l'année 2014



La fiscalité

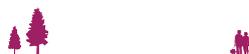
Depuis la fusion en 2013, la nouvelle Communauté de Communes fonctionne en fiscalité professionnelle unique, qui était déjà en place depuis 2011 au niveau de la Communauté de Communes de Cernay et Environs. Ce régime conduit à percevoir, en lieu et place des communes-membres, l'intégralité des impositions acquittées par les entreprises.

La Communauté de Communes est seule à fixer les taux et à percevoir les produits de la fiscalité appliquée aux entreprises de son territoire, ce qui est en cohérence avec le fait qu'une de ses principales compétences concerne le développement économique. Elle offre ainsi une meilleure lisibilité aux porteurs de projets, du fait qu'elle est la seule à fixer le taux de l'impôt économique.

L'année 2014 est marquée par la stabilité fiscale pour les particuliers et les entreprises de notre territoire.

Les taux de la fiscalité, votés par le Conseil le 22 février 2014, se présentent comme suit :

- **Taxes ménages**
 - Taxe d'habitation 9,95%
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties 2,26 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties 11,87 %
- **Impôt économique**
 - Cotisation Foncière des entreprises 20,90 %



Les dotations de l'Etat

La fusion a conduit en 2013 à un surcroît de recettes non fiscales de l'ordre de 443.000 €, par rapport à la somme des dotations des deux anciennes communautés, ceci sans augmentation aucune au niveau de la pression fiscale, grâce à la croissance importante de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Ce surcroît de recettes a été réduit en 2014 d'environ 149.000 €, du fait de la contribution de la Communauté à l'effort national de redressement des finances publiques. Il reste néanmoins une amélioration des ressources disponibles de près de 300.000 € par rapport à 2012, permettant de financer de nouveaux projets au bénéfice du développement de notre territoire.

L'année 2015 s'annonce difficile pour les finances communautaires avec une nouvelle réduction de la DGF estimée à 370.000 €

Engagement de démarches structurantes en matière de finances et de fiscalité

L'année 2014 a conduit la Communauté de Communes à engager:

- **une mission d'optimisation de la taxe sur les surfaces commerciales (dite TASCOM)**, acquittée par les enseignes commerciales de plus de 400 m², dont l'enjeu est de régler des anomalies conduisant à une iniquité entre contribuables et une perte de recettes fiscales pour la Communauté ;
- **une prospective pluriannuelle pour la période 2015-2020** : à travers cette démarche stratégique, il s'agit de mettre en regard les ressources financières actuelles et futures de la Communauté de Communes et les services et équipements projetés (comme par exemple le projet de nouvelle piscine à Cernay), ceci sur une échelle pluriannuelle couvrant la durée du mandat actuel, dans le cadre d'une programmation ;
- **une démarche d'élaboration d'un pacte financier et fiscal** : il s'agit d'une action concertée et solidaire entre la Communauté de Communes et ses communes-membres, permettant de faire face aux réductions drastiques des dotations de l'Etat sur la période 2015-2017, en améliorant les marges de manœuvre des communes tout en optimisant le coefficient d'intégration fiscale de l'intercommunalité, permettant d'optimiser les dotations de l'Etat qui lui sont allouées.



Développement territorial	3
Développement touristique	3
Environnement	4
Eau et assainissement	6
Chaufferie bois	7
Eclairage public	8
Gerplan	9
Territoire et aménagement	10
Habitat et accessibilité	10
Services à la population	11
Petite enfance et jeunesse	11
Sports et loisirs	14
Culture et patrimoine	15
Moyens humains et généraux	16
Finances	18

